AR PREFECTURE
016-200054047-20191106-2019_11_06_09-DE
Reçu le 08/11/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Excusés-Absents : 07
Délégations : 05

Date de Convocation:
28 octobre 2019

Date d'affichage :
28 octobre 2019

Le six novembre deux mil dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 28 octobre 2019, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, Mme BARRY Marie-Christine, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme VIGNAUD Christine, Mme LAFONT Cindy, Mme NGOMBET BITOO Madeleine Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. PONTCHARRAUD Michel, M. VIGNAUD Jean-Michel, M. DEMONT Jean-Michel, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie

Délégations : M. PONTCHARRAUD Michel à M. GAULTIER Emmanuel, M. DEMONT Jean-Michel à Mme VILLEDARY Véronique, M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre, M. POINTIER Emeric à M. GUINOT Jean François, Mme VICTOR Nathalie à M. DUPRE Jean-Noël

Secrétaire de séance : Mme DEVAINE Colette

Madame Lafont et Madame Ngombet Bitoo arrivent et prennent part au vote à partir de la délibération n° 5 : Eglise Sait Barthélémy, travaux de rénovation, demande de subventions

2019/11/06
N° 09

9 - Finances - Participation financière à l'assocation des Archers Confolentais pour l'organisation du EBHC (European Bowhunter Championships)

La FFTL (Fédération Française de Tir Libre) et les Archers Confolentais organisent une compétition de l'IFAA (International Field Archery Association) une semaine au mois de juin 2020.

Cette importante manifestation sportive va rassembler 1 600 archers et 28 pays seront représentés. Cet évènement aura un certain impact économique et touristique sur la région confolentaise compte tenu du nombre de participants et de leur éloignement géographique.

Monsieur le Maire propose de verser à l'association des Archers Confolentais une participation financière de 5 000 € dans le cadre de l'organisation du EBHC (European Bowhunter Championships) en juin 2020 et de débloquer la somme correspondante au compte 6558.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à verser à l'association des Archers Confolentais une participation de 5 000 € au compte 6558

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 novembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens